

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE

ARRONDISSEMENT  
D'ARLES

N° 126/2020

**Objet : Indemnités de  
fonction au Vice-  
Président nouvellement  
élu**

**REPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTE - EGALITE – FRATERNITE**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
TERRE DE PROVENCE**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2020**

**L'an deux mil vingt, dix-neuf novembre,**

Le Conseil de Communauté d'Agglomération TERRE DE PROVENCE, dûment convoqué s'est réuni à Eyragues.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 13 novembre 2020.

**PRÉSENTS :**

**Pour la Commune de BARBENTANE :** DAUDET Jean-Christophe, BIANCONE Edith.

**Pour la Commune de CABANNES :** HAAS-FALANGA Josiane, ONTIVEROS Christian, CHEILAN François.

**Pour la Commune de CHATEAURENARD :** MARTEL Marcel, PONCHON Solange, CHAUVET Eric, MARTIN Pierre-Hubert, ANZALONE Marie-Laurence, SEISSON Jean-Pierre, SALZE Annie, REYNÈS Bernard, DIET-PENCHINAT Sylvie.

**Pour la Commune d'EYRAGUES :** GILLES Max, POURTIER Yvette, DELABRE Eric.

**Pour la Commune de GRAVESON :** PECOUT Michel, CORNILLE Annie, DI FÉLICE Jean-Marc.

**Pour la Commune de MAILLANE :** LECOFFRE Eric, MARÈS Frédérique.

**Pour la Commune de MOLLEGES :** CHABAUD Corinne, MARCON Patrick.

**Pour la Commune de NOVES :** JULLIEN Georges, LANDREAU Edith, FERRIER Pierre, REY Christian.

**Pour la Commune d'ORGON :** PORTAL Serge, YTIER CLARETON Angélique.

**Pour la Commune de PLAN d'ORGON :** LEPIAN Jean-Louis, COUDERC-VALLET Jocelyne.

**Pour la Commune de ROGNONAS :** PICARDA Yves, MONDET Cécile.

**Pour la Commune de SAINT- ANDIOL :** ROBERT Daniel, CHABAS Sylvie.

**Pour la Commune de VERQUIERES :** MARTIN-TEISSÈRE Jean-Marc.

**ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

**Pour la commune de BARBENTANE :** BLANC Michel (absent ayant donné pouvoir à CHABAUD Corinne).

**Pour la Commune de CHATEAURENARD :** DARASSE Adelaïde (absente ayant donné pouvoir à ANZALONE Marie-Laurence), LUCIANI-RIPETTI Marina (absente ayant donné pouvoir à SALZE Annie), AMIEL Cyril (absent ayant donné à pouvoir à MARTIN Pierre-Hubert).

**Pour la Commune de ROGNONAS :** ALIZARD Dominique (absent ayant donné pouvoir à PICARDA Yves).

Mme la Présidente expose que, suite à l'élection d'un nouveau 9ème Vice-Président, il est proposé au conseil communautaire de délibérer sur l'attribution d'une indemnité de fonction à la Vice-présidente nouvellement élue, à compter de la date d'effet de l'arrêté du Président lui confiant délégation. Il est en effet envisagé de confier à la vice-présidente nouvellement élue la délégation communication.

Il est proposé au conseil communautaire de fixer cette indemnité de fonction à 34.89% de l'indice brut terminal de la fonction publique (indice 1027 depuis le 1er janvier 2019), à l'identique de l'indemnité accordée aux autres Vice-Présidents.

Après exposé de sa Présidente, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer, à date d'effet de l'arrêté attribuant délégation de fonction, à la vice-présidente nouvellement élue Mme Josiane HAAS-FALANGA une indemnité de fonction égale à 34.89% de l'indice brut terminal de la fonction publique (indice 1027 depuis le 1er janvier 2019), à l'identique de l'indemnité accordée aux autres Vice-Présidents.

Les indemnités de fonction ainsi octroyées aux élus de la communauté d'agglomération sont récapitulées dans le tableau ci-dessous :

FUNCTION	NOM Prénom	Taux (de l'indice brut terminal de la fonction publique) octroyé	Montant mensuel brut (sur la base de l'indice brut terminal de la fonction publique actuellement en vigueur)
Président	CHABAUD Corinne	87.23%	3 392.72 €
1 <sup>er</sup> Vice-Président	MARTIN-TEISSÈRE Jean-Marc	34.89%	1 357.01 €
2 <sup>ème</sup> Vice-Président	MARTIN Pierre-Hubert	34.89%	1 357.01 €
3 <sup>ème</sup> Vice-Président	PECOUT Michel	34.89%	1 357.01 €
4 <sup>ème</sup> Vice-Président	GILLES Max	34.89%	1 357.01 €
5 <sup>ème</sup> Vice-Président	JULLIEN Georges	34.89%	1 357.01 €
6 <sup>ème</sup> Vice-Président	VALLET Jocelyne	34.89%	1 357.01 €
7 <sup>ème</sup> Vice-Président	PICARDA Yves	34.89%	1 357.01 €
8 <sup>ème</sup> Vice-Président	DAUDET Jean-Christophe	34.89%	1 357.01 €
9 <sup>ème</sup> Vice-Président	HAAS-FALANGA Josiane	34.89%	1 357.01 €
10 <sup>ème</sup> Vice-Président	ROBERT Daniel	34.89%	1 357.01 €
11 <sup>ème</sup> Vice-Président	LECOFFRE Eric	34.89%	1 357.01 €
12 <sup>ème</sup> Vice-Président	PORTAL Serge	34.89%	1 357.01 €

Votes pour : 42

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Fait à Eyragues, le 19 novembre 2020,

Pour Extrait Conforme,  
La Présidente,  
Corinne CHABAUD

